

**Vigilance Nature Environnement**  
**Bresse Revermont**

1462 Route d'Anjou  
71580 SAGY

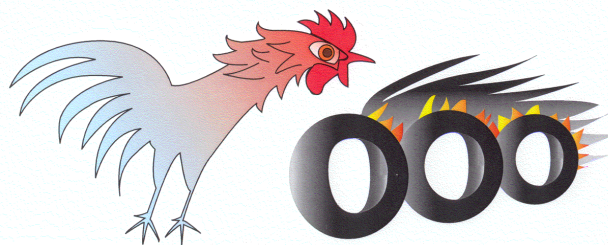
E Mail : [vigilance.nature.environnement@gmail.com](mailto:vigilance.nature.environnement@gmail.com)

N° association : W714000254

Membre :



membre de



[contact@capen71.fr](mailto:contact@capen71.fr)

Madame Elisabeth BORNE  
Ministre de la transition écologique et solidaire  
92055 Paris-la-Défense CEDEX

Sagy, 27 novembre 2019

Madame la Ministre,

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une réforme du « malus écologique », pour les véhicules routiers entre en vigueur. En tant qu'association de protection de l'environnement, nous souhaiterions attirer votre attention sur les deux points suivants :

- Le « malus écologique » exclut tout véhicule à 2 roues. Ces derniers sont eux aussi émetteurs de gaz à effets de serre (et sont très nombreux dans les agglomérations).
- Les très nombreuses installations de « sports mécaniques », dont les circuits de vitesse, de kart, quads et les rallyes, incitent leurs très nombreux utilisateurs à des surconsommations d'énergies fossiles ayant pour conséquence une surproduction de « gaz à effet de serre ».

Madame la Ministre, vous trouvez en pièce jointe à ce courrier, une étude personnelle qui illustre le dernier point. Il serait contraire à l'urgence climatique que pour des raisons de frilosité politique, les lobbies des sports mécaniques et celui des motards soient exclus du processus de diminution des « gaz à effet de serre ». Pour quels motifs ne pas imposer un malus écologique aux deux roues motorisées et pourquoi ne pas taxer toutes les installations de sports mécaniques et les rallyes, par une **redevance écologique** à la hauteur du niveau de la pollution émise par ces installations ? Cette redevance pouvant être utilisée pour améliorer les transports collectifs.

Madame la Ministre, la cohérence de la lutte contre les « gaz à effet de serre » ne doit pas se concentrer sur le seul parc automobile particulier -qui supporte déjà des contraintes sociales de déplacements captifs-, mais doit être étendue aux installations incitatrices aux gaspillages énergétiques sans réelle utilité publique, dont les installations et manifestations de sports mécaniques sont un facteur important.

Madame la Ministre nous comptons sur l'intelligence de vos décisions concernant lutte contre les gaz à effet de serre, mais surtout nous ne voulons pas que des « niches » inégalitaires soient exclues de ce combat commun pour la protection de notre planète, et, en l'occurrence, de celle de la santé publique.

Pour le climat, pour la santé publique, pour la protection de la nature, les associations soussignées représentant les riverains des circuits, rallyes et autres activités motorisées bruyantes et polluantes en appellerons à une solidarité nationale.

Madame la Ministre, nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à nos demandes, et dans l'attente de vos réponses et décisions, veuillez croire en nos respectueuses salutations républicaines.

Le Président de Vigilance Nature Environnement Jean-Paul VERGUET

[Vigilance.nature.environnement@gmail.com](mailto:Vigilance.nature.environnement@gmail.com)

Le porte-parole de la CAPEN 71 Thierry GROSJEAN –

[contact@capen71.fr](mailto:contact@capen71.fr)

Association RESPECT RIVERAIN RALLYES - Patrick LADEN Président –

[respec.riverains.rallye@orange.fr](mailto:respec.riverains.rallye@orange.fr)

Association Citoyenne Bresse & Saône (ACBS) –

[assoc.acbs@orange.fr](mailto:assoc.acbs@orange.fr)

Association Bien Vivre à Replonges

[bienvivre.pdv@gmail.com](mailto:bienvivre.pdv@gmail.com)

Copies à :

- Préfecture de Saône et Loire
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère des solidarités et de la Santé

.../...